

PARCOURS VTT Taintrux

Départ Mairie – Chemin de la Mairie – 6 km – 10 minutes de voiture

51 km – 1130 mètres de dénivelé – parcours cyclable à 95 % - 9 cols

Emprunter la D31 sur 1 km en direction de Vanémont puis prendre le chemin sur votre droite qui vous amène au **col de Noirmont FR-88-0537**.

Descendre la route chemin de l'écreuil puis prenez une piste R1-2 sur votre gauche sur 300 mètres. Prendre la route à gauche jusqu'à « croix Poirot » puis la piste à droite. Arrivé à une grande place, montez par un chemin sentier R2-S2 pour atteindre le **col du Trapin des Saules FR-88-0650**. Arrivé au col, prendre la belle piste à droite et vous franchirez le **col des Huttes FR-06-0648** (stèle en la mémoire des combattants américains) puis le **col de la Croisette FR-88-0625**. Descendre la route à gauche, traverser Biffontaine. A l'entrée de les Poulières, monter la route sur votre droite puis le chemin d'en face qui est un peu éprouvant pour atteindre le **col de l'Arnelle FR-88-0624**. Descendez sur Champ-le-Duc où vous avez une très belle église romane. Prenez la D50c en direction de Fiménil et puis sur votre gauche la D50. Dans le village de Beauménil, prendre la route montante sur votre droite. Après 1,5 km de montée, prendre la route à gauche (juste après la ferme) qui devient une piste R1 pour arriver au **col de la Vierge FR-88-0594**. Descendre sur Herpelmont. Poursuivre la route en traversant Laveline-devant-Bruyères, la Chapelle-devant-Bruyères.

A la sortie d'Yvoux en haut de la côte, prendre la route sur votre gauche puis poursuivre par une piste R1 pour atteindre le **col de Croix des Jumeaux FR-88-0628** (100 derniers mètres en R1). De là prendre la piste à droite (route forestière de Moyennel (fermée par une barrière en bois) que vous quittez rapidement pour une piste sur votre gauche pour le **col de la Gueule du Loup FR-88-0635a**.

Descendez une piste R1-2 puis route jusqu'au village de la houssière. Passer devant la mairie, traverser une voie de chemin de fer, et tourner à droite sur la D31a. Avant Vanémont, prendre une petite route à gauche montante. Prendre la direction « haut fer de Brouamont, route forestière de Marmonfosse ». A l'abri de la goutte, prendre la route dégradée sur votre gauche que vous quittez rapidement pour prendre un sentier à droite coté S2 sur 250 mètres pour arriver au **col du Chastel FR-88-0578**. De là prendre la piste à gauche et rentrer sur Taintrux par le même trace qu'à l'aller.